

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATION DE L'ARCHEVÊCHÉ

Messieurs les curés voudront bien rappeler à leurs maîtres de chapelle ou à leurs organistes 1° qu'il n'est jamais permis aux femmes de faire partie du chœur des chantres à l'orgue et 2° que les messes dites *en musique* doivent avoir absolument le caractère grave d'une véritable musique d'église, sans aucune altération ou transposition du texte, sans allure théâtrale. Même remarque à faire pour les motets, hymnes et autres compositions religieuses.

Certaines associations de jeunes gens, excellentes en elles-mêmes, ayant leur chapelain particulier, ont commencé à faire des excursions *le dimanche* dans diverses paroisses. Il faudra leur rappeler que les *vrais pèlerinages* seuls sont permis ce jour-là.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. l'abbé Arthur LAPOINTE, de retour du collège Canadien, à Rome, est nommé inspecteur des couvents.

M. l'abbé Pierre DION, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec, est nommé vicaire à Saint-Roch de Québec.

M. l'abbé Arthur DESJARDINS, vicaire à Saint-Roch de Québec, est nommé vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec.

M. l'abbé Joseph LACASSE, vicaire à Saint-Marc, est nommé vicaire à Notre-Dame de Lévis.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA PRESSE CATHOLIQUE

L'Église du Christ est depuis l'origine en butte aux persécutions du mal. Si les premiers siècles du christianisme ont surtout connu les persécutions sanglantes, les âges qui suivirent furent témoins d'une guerre opiniâtre et plus funeste peut-être contre la doctrine même que l'Église avait pour mission d'enseigner au monde. Et depuis l'arianisme jusqu'au modernisme, le père du mensonge, toujours soulevé contre Dieu, s'est sans cesse tourmenté à dresser en face de la doctrine du Christ